NOUVEAU

À partir du 26 novembre 2020

Cabine de téléconsultation

Pour faciliter l'accès aux soins des habitants du territoire, le Département de l'Ain et les communes de Montréal-la-Cluse, Brion, Béard-Géovreissiat, Nurieux-Volognat et Port innovent en mettant à disposition un service de télémédecine via une cabine de téléconsultation installée à :

Espace santé Mont Royal
6 Rue de Brolliat
01460 Montréal-la-Cluse

Montréal La Cluse MLC

Brion

BEARD GEOVREISSIAT

Nurieux Volognat

PORT

PRÉFET DE L'AIN
Liberté
Égalité
Fraternité

H4D

AIN 01
le Département

©Département de l'Ain

Comment ça marche

01 Prendre rendez-vous

- **Via le site internet :** imedians.com
  Code d'activation à indiquer pour l'inscription sur le site : ***MLC017***
- **Ou par téléphone : 01 70 81 49 46**
  Coût d'un appel local – Appel non surtaxé
- **Consultations Lundi :** 9h-13h / **Mardi :** 9h-12h et 13h-18h / **Mercredi :** 9h-17h / **Jeudi :** 9h-12h et 14h-17h / **Vendredi :** 9h-14h
  À partir de janvier, horaires élargis.
- **Âge minimum :** 14 ans et venir accompagné d'un représentant légal

02 Le jour de la consultation

Sur place, un référent cabine accueille le patient. La téléconsultation est ensuite réalisée entre le patient et le médecin uniquement. Installé dans la cabine, le patient suit les consignes inscrites sur l'écran vidéo, introduit sa carte vitale et son code rdv puis accède à la consultation, rejoint par le médecin téléconsultant avec lequel il a pris rendez-vous.

03 Pendant la téléconsultation

- La cabine de téléconsultation est un Dispositif Médical équipé d'instruments et de capteurs qui permettent de réaliser l'examen clinique. Pendant la consultation, le médecin téléconsultant guide le patient dans la manipulation des instruments et échange avec lui sur ses symptômes afin d'établir un diagnostic.
- À la fin de la téléconsultation, le patient récupère le compte rendu du médecin, le résumé de ses prises de mesures et le cas échéant son ordonnance, imprimés directement dans la cabine.
- La consultation donne lieu à prise en charge par l'Assurance Maladie dans les conditions définies par la réglementation.
- À chaque passage, la cabine est désinfectée par le référent, selon un protocole d'hygiène strict.

« La lutte contre la désertification médicale est un enjeu majeur. Je me rejouis de l'ouverture de cette cabine de téléconsultation sur le secteur de Montréal-la-Cluse. Ce dispositif en appellera d'autres puisque 5 cabines au total seront installées dans l'Ain d'ici à la fin de l'année.

Jean Deguerry
Président du
Département de l'AIn

Infos pratiques

Plus d'informations sur les sites internet des communes de Montréal-la-Cluse, Béard-Géovreissiat, Nurieux-Volognat, Brion et Port ou sur le site du Département de l'Ain :
www.medecins.ain.fr

La Consult Station® est un Dispositif Médical de Classe IIa, produit réglementé qui porte à ce titre le marquage CE. Age minimum : 14 ans si accompagné d'un représentant légal. Lire attentivement la notice avant utilisation. Toutes les données de santé sont strictement confidentielles. Seul le patient y a accès ainsi que le médecin uniquement pendant la consultation.